REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de PLUSQUELLEC

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212202436-20251210-76_2025-DE

Séance du 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix décembre, à, vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Jacques LE CREFF, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	9
Votants	10

Date de la convocation : 02/12/2025

Présents : LE CREFF Jacques, JEGOU Christelle, DOHOLLOU Émile, LE DÛ Sylvie, LE MAOUT Christophe, GUILLERM Yves, COUZINET Pascal, LE MADEC Stéphane, LAGATTU Valérie ;

Membres excusés : LOZAC'H Christophe, PRIGENT Bastien, WRIGHT Élaine, ROLLAND Jean-François ;

Membres non excusés : NOHAÏC Thierry ;

Procuration : Madame Elaine WRIGT a donné procuration à Madame Christelle JEGOU.

Madame Sylvie LE DÛ a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 76/2025 : Décision modificative n°7 – Budget commune

Monsieur Le Maire informe qu'il y a lieu de procéder aux mouvements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses	
INVESTISSEMENT	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-2111/OPFI : Terrains		1000,00 €
D-2182 /Op 57 : Matériel de transport	1000,00 €	
TOTAL	1000,00 €	1000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-**VALIDE** la décision modificative n° 7 du budget commune ;
-**AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches relatives à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacques LE CREFF

MAIRIE DE PLUSQUELLEC (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La secrétaire de séance,
Sylvie LE DÛ